

Image not found or type unknown



droit a l'aide juridictionnelle

Par **madmanus**, le **04/04/2011** à **16:59**

Bonjour,
je voudrais savoir si lorsque l'on est pacsé la conjointe qui vit avec moi mais qui ne travaille pas compte comme une personne a charge.j'ai également un enfant.
merci d'avance pour vos réponses.